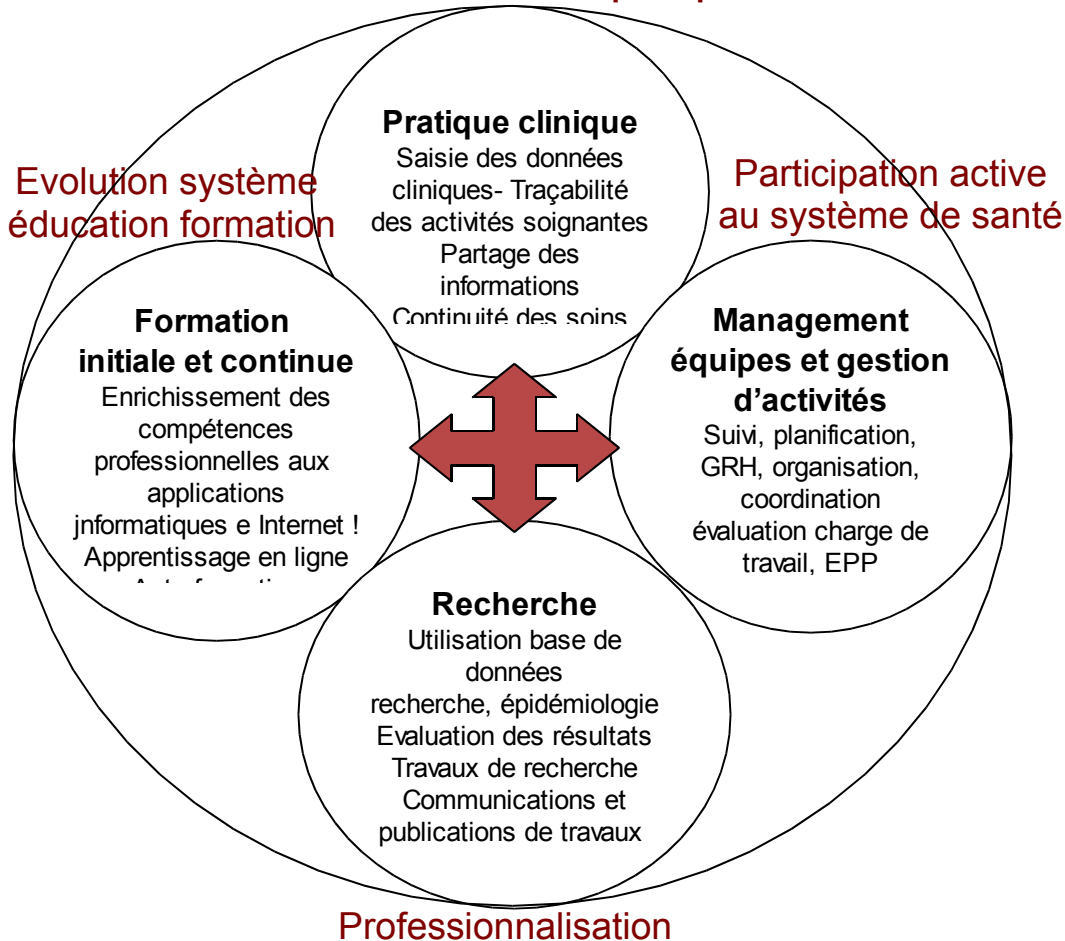


# Les domaines de développement des pratiques et usages des TIC \* par les professionnels de santé



## Enrichissement des pratiques



## STRATEGIE DE DEPLOIEMENT DES TIC\* AU SERVICE

### ◆ DES PERSONNES SOIGNEES

### ◆ DES PERSONNELS ET DU SYSTEME DE SANTE

⇒ Pour une évolution :

\* des pratiques soignantes

\* du management des équipes de santé

⇒ Pour un enrichissement des pratiques de formation initiale et continue des professionnels de santé



## Association FORMA TIC Santé

Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture du Gard N° 0302020554 Publiée au JO du 6 Septembre 2003

106, rue des amarantes 30000 – NIMES

Tél : 04 66 51 83 32 ou 06 86 17 08 72

Web - [www.formaticsante.com](http://www.formaticsante.com) Mail - [formaticsante@aol.com](mailto:formaticsante@aol.com)

\* TIC = Lire partout Technologies de l'Information et de la Communication

# L'évolution des pratiques et l'intégration des TIC\* pour améliorer les soins de santé

Le développement des usages de l'informatique et d'Internet s'est progressivement étendu dans tous les secteurs d'activités depuis plus de 20 ans. Si le secteur de la santé accuse un certain retard dans ce domaine (selon l'avis d'experts), le processus d'informatisation s'est accéléré au cours des 5 dernières années. La réforme de la sécurité sociale avait prévu à partir de 2007, la création du DMP (Le Dossier Médical Personnel) électronique. Ce projet complexe sera déployé à partir de 2008. Le Plan Hôpital 2012 prévoit le déploiement des Systèmes d'Information Hospitalière (SIH) pour optimiser le parcours des patients et la gestion des structures de santé. Il privilégiera la mutualisation des projets, au niveau local et régional.

Si dans le secteur de l'éducation, les outils informatiques et les espaces numériques de travail se généralisent pour les établissements scolaires et les universités, les instituts et écoles de formation initiale et la formation continue des personnels de santé font figure de parent pauvre en matière d'équipements et d'usages de l'informatique et d'Internet.

Les enjeux de la réussite du Plan Hôpital 2012 dépendra étroitement du développement des ressources et notamment des ressources humaines par l'enrichissement des compétences de l'ensemble des personnels de santé aux usages des TIC.



## Plan Hôpital 2012 et orientations stratégiques

◆ **Développement de l'accès aux applications informatiques**  
pour l'ensemble des personnels soignants et déploiement d'équipements privilégiant les solutions mobiles et logiciels libres

◆ **Développement et certification des compétences**  
pour l'utilisation des TIC dans tous les référentiels et programmes de formation initiale et dans les pratiques de formation continue

◆ **Participation active des professionnels de santé**  
à l'analyse des besoins, au choix de solutions ergonomiques pour l'amélioration des pratiques professionnelles

## 12 recommandations pour relever le défi

**1** - Disposer d'un référentiel élaboré par un organisme compétent (GMSIH, HAS....?) pour proposer une structure de base standard du dossier patient informatisé facilitant un déploiement rapide et une interopérabilité avec les autres applications

**2** - Disposer d'outils adaptés pour assurer la saisie et la traçabilité de la démarche et de l'activité soignante dans le respect des référentiels qualité de l'HAS. Ces outils

- intègrent
  - dans la partie du dossier médical la traçabilité des décisions médicales, des prescriptions des médicaments, examens prescrits, réalisés et de leurs résultats
  - dans la partie du dossier de soins la traçabilité des processus, des actes de soins et surveillances réalisées tous les personnels soignants : infirmiers et aides-soignants, kinésithérapeutes, diététiciennes....
- facilitent la production de la synthèse du séjour sous forme de comptes-rendus d'hospitalisation à transférer dans le DMP en fonction des droits consentis par les patients
- évaluent la production de l'ensemble de l'activité de soins pour une exploitation dans le cadre de la T2A

**3** - Intégrer les informations relatives à la prise en charge soignante enregistrée dans le dossier de soins des patients au Résumé actuel d'Unité Médicale (RUM) et au calcul des GHS actuels

**4** - Privilégier les solutions informatiques validées par des experts en ergonomie et facilitant la rapidité et la fiabilité de la saisie des données par tous les professionnels dispensant des soins (solutions mobiles, dictée vocale, stylo numérique.....)

**5** - Interfacer la solution de gestion du dossier patient informatisé avec des bases de données de référence et les bases de gestion documentaire de l'établissement pour un accès facilité aux informations, protocoles et procédures en vigueur dans l'établissement.

**6** - Renforcer les solutions et applications interopérables, permettant aux établissements de travailler en réseau interne et externe

- \* au sein de réseaux de santé
- \* en lien avec un portail régional de santé

**7** - Créer au sein des établissements de soins un ou des postes d'experts en soins et informatique ayant acquis les compétences nécessaires pour assurer les interfaces entre les directions fonctionnelles : DS (Direction de Soins), DSI (direction du système d'information) et DIM (Département d'Information Médicale) et les pôles d'activités.

**8** - Assurer ou renforcer les compétences informatiques des personnels d'encadrement au sein des pôles d'activités afin qu'ils puissent exploiter l'ensemble des données d'activités, valoriser, analyser et évaluer les pratiques professionnelles soignantes.

**9** - Élaborer des référentiels et guides méthodologiques et proposer des démarches d'accompagnement visant à faciliter le choix des solutions par les établissements et à réguler les offres des prestataires.

**10** - Intégrer dans les différentes instances hospitalières, régionales et nationales des représentants d'associations professionnelles soignantes pour optimiser, enrichir le contenu du futur DMP afin d'améliorer le parcours patient, mais aussi les soins de prévention, d'éducation dans une approche globale des patients.

### Deux recommandations pour la formation des professionnels de santé

**11** - Développer dans les programmes de formation continue, des actions et programmes privilégiant les dispositifs d'auto-formations et formations tutorées pour les applications métiers en vue de développer les compétences informatiques, intranet et internet de tous les personnels soignants (faire évoluer et enrichir les référentiels métiers existants)

**12** - Intégrer dans les différents programmes de formation initiale des personnels de santé des séquences et modules de formation théorique et pratique visant le développement de compétences aux applications informatique et Internet, mais aussi sur l'utilisation d'applications du SIH, du dossier patient informatisé et du DMP (à partir de référentiels de compétences existants adaptés aux niveaux d'études et diplômes préparés et des compétences : B2i, C2i niveau 1, C2i métiers de la santé)

